ASSURANCE-MALADIE INDIVIDUELLE
AUTORISATION DE DÉPÔT DIRECT
(en caractères d'imprimerie)

Numéro de police : _____

Nom du propriétaire de la police : _____
Nom Prénom Second prénom

Nom de l'institution financière canadienne (banque, société de fiducie, etc.) : _____

Numéro de domiciliation : _____ Numéro de l'institution : _____

Numéro de compte : _____

☐ Compte d'épargne (adressez-vous à votre institution pour obtenir le numéro d'identification approprié)

☐ Compte de chèques (annexez un modèle de chèque portant la mention « nul »)

Confidentialité

Protection de vos renseignements personnels. À la Canada Vie, nous sommes soucieux de protéger vos renseignements personnels et de respecter votre vie privée. Les renseignements personnels sont des informations qui, seules ou combinées à d'autres, permettent d'identifier une personne. Ils comprennent notamment votre nom et adresse, ainsi que d'autres informations plus sensibles, comme des renseignements médicaux et financiers. Sont compris, le cas échéant, des renseignements sur d'autres personnes, comme votre époux, votre conjoint de fait et vos enfants.

Comment nous utilisons vos renseignements personnels. Vos renseignements personnels sont utilisés pour vous offrir des produits et services et pour améliorer nos activités d'exploitation. Ils sont notamment utilisés pour vérifier votre identité, tenir votre profil à jour et vous renseigner sur les caractéristiques des produits que vous avez auprès de nous. De plus, l'utilisation de vos renseignements personnels nous permet de vous offrir des conseils, d'évaluer votre admissibilité à certains produits, de tarifer nos produits, d'obtenir de la rétroaction sur notre service à la clientèle et de traiter les demandes de règlement ainsi que d'autres transactions financières. Cette utilisation nous permet aussi de vous protéger, tout comme nous, contre des risques, comme la cybercriminalité et la fraude, et de respecter nos obligations légales. Si vous avez fourni votre numéro d'assurance sociale (NAS), nous l'utiliserons à des fins de déclaration fiscale. Votre NAS sert également à lier vos produits et à séparer vos renseignements de ceux d'autres clients ayant des noms semblables.

Avec qui communiquons-nous les renseignements personnels. Nous transmettons vos renseignements personnels à d'autres personnes et organisations qui nous aident à administrer vos produits et à vous offrir des services. Cela comprend notamment votre conseiller et les personnes qui travaillent avec lui, nos filiales canadiennes et d'autres organisations qui nous offrent des services, comme des fournisseurs d'examens paramédicaux, des laboratoires médicaux, MIB, LLC., des fournisseurs de protections spécialisées, des médecins examinateurs indépendants et des gestionnaires de demandes de règlement électroniques pour médicaments. Nous pouvons aussi divulguer vos renseignements à des vérificateurs de demandes de règlement, à des fournisseurs d'assistance aux voyageurs, à des fournisseurs de services technologiques, à d'autres compagnies d'assurance et de réassurance, à d'autres institutions financières et à des agences d'évaluation du crédit. Dans le cadre de nos activités quotidiennes, vos renseignements personnels peuvent être communiqués à des ministères et organismes gouvernementaux. Ils peuvent également être communiqués à l'extérieur du Canada ou de votre province de résidence. Zous prenons au sérieux la protection de vos renseignements personnels et nous ne les vendrons jamais à qui que ce soit.

Vous êtes en contrôle de vos renseignements personnels. Nous respectons vos préférences en matière de protection des renseignements personnels et nous nous y conformons lorsque nous les utilisons. Tout au long de votre relation avec nous, vous pouvez choisir la façon dont vos renseignements personnels sont utilisés en mettant à jour vos préférences dans votre compte en ligne ou en présentant une demande par l'entremise de notre centre de protection des renseignements personnels à l'adresse canadavie.com/confidentialite. Vous pouvez notamment déterminer si vous souhaitez recevoir des sondages sur l'expérience client et si votre NAS peut être utilisé à d'autres fins que la déclaration fiscale. Vous pouvez aussi préciser si et comment vous voulez recevoir des informations et des offres de la Canada Vie, en fonction des renseignements personnels que nous recueillons auprès de vous tout au long de votre relation avec nous. Vous pouvez également exercer d'autres droits en matière de protection des renseignements personnels, tel qu'accéder à vos renseignements personnels ou les corriger, en présentant une demande à cet effet par l'entremise de notre centre de protection des renseignements personnels.

Si vous décidez de retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation des renseignements personnels dont nous avons besoin pour vous fournir des services et nous acquitter de nos obligations légales, nous pourrions ne plus être en mesure de continuer à vous fournir des produits et services.

Vous voulez en savoir plus? Veuillez consulter le site canadavie.com/confidentialite.

Convention, déclaration et autorisation

J'autorise / Nous autorisons la Canada Vie à déposer tous les règlements directement dans le compte précisé plus haut et à échanger avec mon / notre institution financière des renseignements personnels lorsqu'ils sont nécessaires aux fins de dépôt.

Je comprends que mes renseignements personnels seront recueillis, utilisés et divulgués comme il est indiqué ci-dessus.

J'atteste / Nous attestons que la présente autorisation demeurera en vigueur jusqu'à ce que je la révoque / nous la révoquions par écrit. Une photocopie ou une copie électronique de la présente est aussi valide que l'original.

J'atteste / Nous attestons qu'à ma / notre connaissance, les renseignements donnés sont véridiques, exacts et complets.

Signature du ou des propriétaires de police : X _____ Date : X _____

Signature du ou des propriétaires de police : X _____ Date : X _____

(Votre ou vos signatures sont nécessaires pour traiter votre demande de dépôt direct.)

M7269(f)-10/24

©The Canada Life Assurance Company, all rights reserved. Canada Life and design are trademarks of The Canada Life Assurance Company.
Any modification of this document without the express written consent of Canada Life is strictly prohibited.

Effacer

COMMENT FONCTIONNE LE DÉPÔT DIRECT?

Si le dépôt direct vous intéresse, faites-en la demande dans le site https://ma.canadavie.com/acceder pour les participants de régime ou bien faites parvenir le formulaire ci-joint, dûment rempli, à l'adresse indiquée ci-dessous. Si vous désirez que les dépôts soient faits dans votre compte de chèques, assurez-vous d'annexer au formulaire un chèque portant la mention « NUL » pour garantir le dépôt des chèques dans le bon compte.

Combien coûte le dépôt direct?

Rien, il n'y a pas de frais pour se prévaloir de ce service.

Dois-je changer de banque ou de compte bancaire?

Non. La Canada Vie déposera vos chèques de prestations directement dans le compte que vous détenez dans une coopérative d'épargne et de crédit, une société de fiducie ou une banque au Canada. Tous les versements de prestations prévus aux termes d'une même police seront déposés dans le même compte.

Puis-je m'inscrire au dépôt direct en ligne?

Oui. Il est rapide, pratique et sécuritaire de s'inscrire dans le site https://ma.canadavie.com/acceder pour les participants de régime. Visitez le www.canadavie.com pour vous inscrire.

Comment saurais-je qu'un dépôt a été effectué dans mon compte?

Si vous demandez le dépôt direct par l'intermédiaire du site https://ma.canadavie.com/acceder pour les participants de régime, vous aurez accès au Détail du règlement en ligne et recevrez un avis par courriel lorsque votre demande de règlement aura été remboursée. Vous aurez aussi accès en ligne à un relevé Détail du règlement. Si vous n'avez pas accès au site https://ma.canadavie.com/acceder, la Canada Vie vous enverra par la poste un relevé Détail du règlement sur lequel figurera la date à laquelle votre chèque a été déposé.

Que dois-je faire si je change mon compte ultérieurement?

Informez la Canada Vie de votre nouveau compte en ayant recours au site https://ma.canadavie.com/acceder pour les participants de régime. Si vous n'avez pas accès à ce site, informez la Canada Vie par écrit de votre nouveau compte. Prenez soin de mentionner votre nom, le numéro de votre police, le nouveau numéro de compte ainsi que le nom et l'adresse de l'institution financière. Joignez à votre note un chèque portant la mention « NUL », et envoyez le tout à :

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie
Adhésion électronique, Client collectif
CP 6000
Winnipeg MB R3C 3A5

©The Canada Life Assurance Company, all rights reserved. Canada Life and design are trademarks of The Canada Life Assurance Company.
Any modification of this document without the express written consent of Canada Life is strictly prohibited.